



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**Revision to a Request for a Standing Offer**

**Révision à une demande d'offre à commandes**

National Master Standing Offer (NMSO)

Offre à commandes principale et nationale (OCPN)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Defence Communications Division. (QD)  
11 Laurier St./11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III, 8C2  
Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> OCPN pour Équipement radio des unit OCPN pour Équipement radio des unités d'abonné P25		
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> E60QD-233104/A	<b>Date</b> 2023-01-19	
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> E60QD-233104	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 005	
<b>File No. - N° de dossier</b> 031qd.E60QD-233104	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>	
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$QD-031-28852		
<b>Date of Original Request for Standing Offer</b>		2022-11-09
<b>Date de la demande de l'offre à commandes originale</b>		
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Eastern Standard Time EST <b>on - le 2023-02-14</b> Heure Normale du l'Est HNE		
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Sparkes, Michelle		<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 031qd
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (873) 455-1558 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -	
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>		
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>		
<b>Security - Sécurité</b> This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.		

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Acknowledgement copy required</b>	<b>Yes - Oui</b>	<b>No - Non</b>
<b>Accusé de réception requis</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.</b> <b>Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
<b>For the Minister - Pour le Ministre</b>		

## OCPN pour Équipement radio des unités d'abonné P25

La modification 005 vise :

1. À fournir la question et réponse 26;
2. Prolonger la date de clôture au 14 février 2023.

### Q26

#### **Annexe F-2 Article 7.7.4**

L'article 7.7.4 se lit comme suit :

7.7.4 L'équipement radio doit utiliser la norme de chiffrement connue sous le nom d'Advanced Encryption Standard (AES 256 bits) à l'aide de l'algorithme de Rijndael, enregistrée comme norme FIPS (Federal Information Processing Standard) 197. Une preuve que l'équipement radio est certifié FIPS 197 doit être jointe à l'offre.

Comme indiqué, l'exigence suivante (F2/7.7.4) n'a pas de sens. Il n'existe pas d'"enregistrement" d'équipement radio avec FIPS en tant que FIPS 197. FIPS 197 est la spécification de l'algorithme pour AES et n'a pas d'enregistrement associé. FIPS-140 est la norme de validation cryptographique et s'applique aux "modules cryptographiques" tels qu'ils sont définis, et non à des produits spécifiques.

Demander la modification ou la suppression de la demande pour obtenir une preuve d'enregistrement de l'équipement radio en tant que FIPS 197.

#### **Q26 Réponse:**

Le cahier des charges doit être le suivant :

*7.7.4 L'équipement radio doit utiliser la norme de chiffrement connue sous le nom d'Advanced Encryption Standard (AES 256 bits) à l'aide de l'algorithme de Rijndael, enregistrée comme norme FIPS (Federal Information Processing Standard) 197. **Une preuve de la conformité de l'équipement radio à la norme FIPS 197 doit être jointe à l'offre.***

Tous les autres termes et conditions restent les mêmes.